

Note technique à l'attention des CFA de l'académie de RENNES

AFFECTATION POST 3^e

➤ **La fiche de candidature** est présente dans le « guide académique des procédures d'affectation post 3^e – Rentrée 2020 » annexe 8 (1). Elle est remise à l'élève et sa famille pour renseigner les vœux.

➤ **La saisie de la candidature** sur AFFELNET-Lycée est réalisée par le CFA aux dates suivantes : du 4 mai au 15 juin 2020

➤ **L'accès à la saisie** des vœux s'effectue sur le site internet de l'académie de Rennes :

<http://www.ac-rennes.fr>

Rubriques « Orientation-Formation », « Affectation dans le secondaire », « Affectation post 3^e », « Accès spécifique à la saisie des vœux pour les CFA »

➤ **La première connexion** à « Accès AFFELNET » permet de s'inscrire (cliquer sur le bouton « s'inscrire ») pour obtenir un mot de passe.

La saisie des vœux ne peut débuter qu'après réception du mot de passe à l'adresse mél de l'établissement que vous avez indiquée. (L'adresse mél est demandée deux fois, il faut la saisir deux fois et ne pas procéder par « copier/coller »)

↳ La réception du mot de passe a lieu uniquement à partir du 4 mai 2020

↳ Ce mot de passe est à conserver pour la consultation des résultats

➤ **L'impression** de la « fiche récapitulative élève » est vivement conseillée, ce document permet à la famille de valider votre saisie.

➤ **Les résultats de l'affectation** sont accessibles le 1^{er} juillet 2020 – à partir de 9 heures sur le site de l'académie :

<http://www.ac-rennes.fr>

Rubriques « Orientation-Formation », « Affectation dans le secondaire », « Résultats de l'affectation » – « Résultats individuels »

ou « Résultats par établissement »

Le service « Résultats par établissement » donne les résultats des élèves pour lesquels vous avez effectué une saisie de vœux.

(1) Le « guide académique des procédures d'affectation post 3e – Rentrée 2020 » peut être demandé à une DSDEN ou au SAIO.